Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

C6 : Analyse managériale d’une organisation sportive - Management du sport

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-STAP-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3,0 indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse juridique d’une relation de travail** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyse managériale et stratégique du projet sportif** (3 questions) — **Page 6**
3. **Analyse économique et gestion financière** (3 questions) — **Page 9**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licencestaps.fr/assets/annales/licence-staps/C6 - Analyser la situation d’une collectivité ou d’une organisation centrée sur les activités physiques et-ou sportives dans une perspective managériale ou de développement (Option Management du Sport)/2026/Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - C6 - Analyser la situation d’une collectivité ou d’une organisation centrée sur les activités physiques et-ou - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique d’une relation de travail

Decathlon France SAS confie l’animation de séances sportives à un intervenant immatriculé comme micro-entrepreneur, qui demande la reconnaissance d’un contrat de travail. Le DT 1 présente les règles applicables et les faits à examiner pour apprécier l’autonomie de l’intervenant et l’existence éventuelle d’un lien de subordination.

Qualification des faits

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les parties et les faits pertinents. Distinguez les éléments qui caractérisent une prestation indépendante de ceux qui peuvent révéler un lien de subordination.

Decathlon France SAS est le donneur d’ordre ; l’intervenant, immatriculé comme micro-entrepreneur, est présenté comme prestataire indépendant. Le statut déclaré ne suffit toutefois pas à déterminer la nature réelle de la relation.

Indices d’indépendance	Indices de subordination
Numéro SIRET, facturation mensuelle, possibilité de travailler pour d’autres clients.	Créneaux, lieux, contenus et tarifs imposés ; matériel fourni ; protocole et comptes rendus obligatoires ; contrôles pendant les séances ; suspension du planning après des annulations ; remplacement soumis à accord.

Les premiers éléments soutiennent l’indépendance formelle ; les seconds peuvent révéler un pouvoir de direction, de contrôle et de sanction.

Qualification des parties et des faits

Étape du syllogisme juridique	Éléments à compléter par le candidat
Qualification juridique des faits et des parties	SAS / micro-entrepreneur
Problème de droit	Indices d’indépendance
Règles de droit applicables	Indices de subordination
Application des règles aux faits	
Solution motivée	
Mesure de prévention juridique proposée	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prestataire immatriculé en apparence, mais plusieurs conditions d’exécution sont susceptibles de caractériser un lien de subordination.

Problème de droit et règles applicables

Question 1.2. Formulez le problème de droit sous la forme d'une question générale. Identifiez les règles applicables en vous appuyant sur les textes et la décision reproduits dans le DT 1.

Problème de droit : une relation entre une entreprise et un prestataire immatriculé peut-elle être requalifiée en contrat de travail lorsque les conditions réelles d'exécution révèlent une subordination ?

Selon l'article L. 8221-6 du Code du travail, l'immatriculation crée une présomption de non-salariat, mais celle-ci peut être renversée si la prestation est exécutée sous un lien de subordination juridique permanent. Selon l'arrêt Société Générale du 13 novembre 1996, ce lien suppose que le donneur d'ordre puisse donner des ordres et directives, contrôler leur exécution et sanctionner les manquements. La qualification dépend des faits.

Problème de droit et règles applicables

Étape du syllogisme juridique	Éléments à compléter par le candidat
Qualification juridique des faits et des parties	
Problème de droit	Question de requalification
Règles de droit applicables	Ordres • contrôle • sanction
Application des règles aux faits	
Solution motivée	
Mesure de prévention juridique proposée	

✓ RÉPONSE À RETENIR

La requalification est possible si les conditions réelles établissent un pouvoir de direction, de contrôle et de sanction, malgré l'immatriculation.

Application et solution motivée

Question 1.3. Appliquez les règles aux faits du cas et proposez une solution motivée. Examinez la présomption attachée à l'immatriculation, les conditions concrètes d'exécution des séances et la possibilité d'une requalification en contrat de travail. Indiquez une mesure de prévention juridique que l'entreprise pourrait mettre en œuvre, sans la présenter comme suffisante à elle seule pour écarter une requalification.

1. **Présomption :** le numéro SIRET et la facturation mensuelle font présumer une prestation indépendante, sans empêcher la preuve contraire.
2. **Exécution :** l'entreprise fixe les horaires, lieux, contenus et tarifs, impose des consignes et comptes rendus, contrôle les séances et a suspendu l'accès au planning après deux annulations. Ces faits constituent des indices convergents de direction, de contrôle et de sanction. La possibilité d'autres clients atténue ces indices, mais l'accord requis pour un remplacement limite l'autonomie.

3. **Solution et prévention :** une requalification paraît sérieusement envisageable, sous réserve de l'appréciation du juge. L'entreprise peut revoir le contrat et les pratiques pour garantir une autonomie effective ; cette formalisation seule ne suffit pas si les faits restent inchangés.

Application, solution et prévention

Étape du syllogisme juridique	Éléments à compléter par le candidat
Qualification juridique des faits et des parties	
Problème de droit	
Règles de droit applicables	
Application des règles aux faits	Indices de subordination
Solution motivée	Requalification possible
Mesure de prévention juridique proposée	Prévention : autonomie réelle

✓ RÉPONSE À RETENIR

Risque sérieux de requalification en contrat de travail. Prévention : garantir une autonomie réelle et vérifier les pratiques, sans se limiter à la rédaction du contrat.

2. Analyse managériale et stratégique du projet sportif

Decathlon France SAS envisage de développer des séances d'initiation et des animations sportives sur deux sites de la métropole lilloise afin de renforcer l'expérience en magasin, d'attirer de nouveaux publics et de fidéliser sa clientèle. Le DT 2 expose les ressources internes, les données exploratoires de clientèle, les facteurs du contexte et les risques à vérifier pour établir le diagnostic du projet.

Analyse PESTEL

Question 2.1. Réalisez une analyse PESTEL du projet en mobilisant au moins un facteur pertinent pour chacune des dimensions politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale. Pour chaque facteur, précisez son effet possible sur le projet.

Le tableau distingue les six dimensions demandées et relie chacune à un effet possible, conformément au DT 2. Il s'agit de facteurs de contexte, non de résultats garantis : les partenariats locaux restent à vérifier et l'intérêt déclaré ne prouve pas une inscription. Les exigences de qualification, de déclaration et de sécurité doivent être contrôlées avant le lancement. La disponibilité des espaces et des équipes conditionne également la mise en œuvre.

PESTEL du projet sportif

Dimension	Facteur du DT 2	Effet possible
Politique	Politiques locales de sport-santé et d'accès à la pratique	Partenariats possibles, à vérifier auprès des collectivités et acteurs de santé.
Économique	Arbitrage des dépenses par les ménages	Sensibilité possible au prix et à la valeur perçue.
Socioculturelle	Pratiques de loisir, de bien-être et de sport-santé	Demande possible, avec des formats, horaires et niveaux adaptés.
Technologique	Réservation en ligne et outils de suivi	Inscription et mesure de la fréquentation facilitées, sous réserve de qualité, d'accessibilité et de protection des données.
Environnementale	Déplacements, consommation de ressources et choix des équipements	Privilégier des sites accessibles et des équipements durables.
Légale	Exigences de qualification, de déclaration et de sécurité pour l'encadrement rémunéré	Effectuer les vérifications préalables avant toute séance.

Facteurs établis dans le DT 2 et effets possibles, non certains.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le PESTEL met en évidence des leviers de développement, mais aussi des conditions de faisabilité et des risques à vérifier.

Diagnostic SWOT

Question 2.2. Construisez un diagnostic SWOT comportant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Appuyez chaque élément sur les informations du DT 2 et distinguez les facteurs internes des facteurs externes.

Les forces et faiblesses concernent les ressources et limites internes ; les opportunités et menaces relèvent de l'environnement. Le réseau, les équipes et les outils de réservation sont des atouts établis. En revanche, la capacité d'accueil reste à vérifier. L'enquête auprès de 240 clients, dont 144 intéressés, constitue un signal favorable, mais ne garantit ni inscription ni achat. La concurrence locale et l'arbitrage des dépenses peuvent freiner le projet.

Tableau de diagnostic stratégique complété

Tableau de diagnostic stratégique à compléter

Diagnostic	Éléments retenus	Justification par les données du dossier
Forces	Réseau, outils	Équipes et réservation numérique
Faiblesses	Capacités à confirme	Espaces et personnel selon disponibilité
Opportunités	Demande, partenaria	144/240 intéressés ; politiques locales
Menaces	Concurrence, prix	Clubs et salles ; arbitrage des ménages
Préconisation prioritaire, acteur responsable et indicateur de suivi		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Forces : réseau et outils. Faiblesses : capacités à confirmer. Opportunités : intérêt déclaré et partenariats. Menaces : concurrence et sensibilité au prix.

Choix managériaux et préconisations

Question 2.3. Évaluez la cohérence des choix managériaux envisagés, notamment le recours à un intervenant indépendant et le déploiement d'un programme d'activités. Formulez deux préconisations opérationnelles hiérarchisées et indiquez, pour chacune, un acteur responsable et un indicateur de suivi pertinent.

Le lancement progressif sur deux sites est cohérent pour tester la fréquentation et les coûts avant une extension. Le recours à un indépendant peut apporter de la souplesse, mais suppose une autonomie réelle dans l'exécution ; des directives, contrôles ou sanctions peuvent conduire à une requalification. Il faut donc sécuriser d'abord le cadre d'intervention, puis évaluer les résultats du programme.

1. **Priorité 1 :** les RH et le service juridique vérifient le statut, les qualifications, les déclarations et les conditions de sécurité. Indicateur : dossiers conformes avant chaque séance.

2. **Priorité 2 :** le responsable de projet pilote le programme sur les deux sites. Indicateurs : taux de remplissage et coût par séance.

Préconisation prioritaire, responsable et indicateur

Préconisation prioritaire, acteur responsable et indicateur de suivi	Priorité 1 : conformité	RH/juridique : dossier conforme avant séance

✓ RÉPONSE À RETENIR

Sécuriser d’abord l’intervention, puis tester et ajuster l’offre sur deux sites à partir de la fréquentation et des coûts.

3. Analyse économique et gestion financière

Le DT 3 fournit les comptes simplifiés du périmètre étudié pour 2024 et 2025, ainsi que les hypothèses financières de l'extension prévue en 2026. Les tâches portent sur les indicateurs de performance, le seuil de rentabilité et la marge de sécurité, puis sur l'impact annuel prévisionnel de l'extension.

Indicateurs de performance 2025

Question 3.1. Pour l'activité considérée en 2025, calculez le taux de marge sur coûts variables, le résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires et la part de marché estimée à partir des données du DT 3. Présentez les formules, les résultats et une brève interprétation de chacun.

Pour chaque indicateur, on rapporte la donnée pertinente à sa base de comparaison : la marge sur coûts variables et le résultat au chiffre d'affaires, puis le chiffre d'affaires au marché local estimé. Les ratios sont exprimés en pourcentage. Les données utilisées sont celles de 2025 : 480 000 € de marge, 60 000 € de résultat et 1 200 000 € de chiffre d'affaires, pour un marché estimé à 8 000 000 €.

Indicateur	Calcul	Résultat et interprétation
Taux de marge sur coûts variables	480 000 / 1 200 000 × 100	40 % : cette part du chiffre d'affaires couvre les charges fixes et contribue au résultat.
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	60 000 / 1 200 000 × 100	5 % : le résultat représente 5 % du chiffre d'affaires.
Part de marché estimée	1 200 000 / 8 000 000 × 100	15 % du marché local estimé.

La part de marché est une estimation rapportée au périmètre local défini dans le DT 3 ; elle ne démontre pas à elle seule une position concurrentielle précise.

Indicateurs 2025 complétés

Indicateur	Formule ou calcul	Résultat
Taux de marge sur coûts variables 2025		40 %
Résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires 2025		5 %
Part de marché estimée en 2025		15 %
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires 2025		
Marge de sécurité en valeur et en pourcentage		
Impact annuel prévisionnel de l'extension 2026		

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Taux de marge sur coûts variables : 40 % ; résultat d'exploitation / chiffre d'affaires : 5 % ; part de marché estimée : 15 %.

Seuil de rentabilité et marge de sécurité

Question 3.2. Calculez le seuil de rentabilité 2025 en chiffre d'affaires, puis la marge de sécurité en valeur et en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé. Expliquez ce que ces résultats indiquent sur l'exposition économique de l'activité.

Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires pour lequel la marge sur coûts variables couvre exactement les charges fixes. Le taux de marge sur coûts variables 2025 est de 40 %, soit 480 000 € de marge pour 1 200 000 € de chiffre d'affaires. La marge de sécurité correspond à l'écart entre le chiffre d'affaires réalisé et le seuil.

Indicateur	Calcul	Résultat
Seuil de rentabilité	420 000 / 0,40	1 050 000 €
Marge de sécurité	1 200 000 − 1 050 000	150 000 €
Marge de sécurité en % du chiffre d'affaires	150 000 / 1 200 000 × 100	12,5 %

L'activité dépasse son seuil de rentabilité. Une baisse de 150 000 €, soit 12,5 % du chiffre d'affaires réalisé, ramènerait celui-ci au seuil : la marge de sécurité existe, mais l'activité reste exposée à une baisse notable des ventes.

Seuil et marge de sécurité complétés

Indicateur	Formule ou calcul	Résultat
Taux de marge sur coûts variables 2025		
Résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires 2025		
Part de marché estimée en 2025		
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires 2025		1 050 000 €
Marge de sécurité en valeur et en pourcentage		150 000 € / 12,5 %
Impact annuel prévisionnel de l'extension 2026		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Seuil de rentabilité : 1 050 000 € ; marge de sécurité : 150 000 €, soit 12,5 % du chiffre d'affaires.

Impact de l’extension prévue en 2026

Question 3.3. Évaluez l’impact annuel prévisionnel du projet d’extension décrit dans le DT 3. Calculez la contribution marginale générée par le chiffre d’affaires supplémentaire, déduisez les charges fixes supplémentaires, puis concluez sur l’intérêt économique du projet en précisant une limite de votre analyse.

L’estimation porte sur l’effet annuel additionnel par rapport à la situation 2025. Les charges variables supplémentaires sont évaluées à 60 % du chiffre d’affaires prévisionnel, conformément aux hypothèses du DT 3.

1. Charges variables supplémentaires : 150 000 × 60 % = 90 000 €.
2. Contribution marginale : 150 000 − 90 000 = 60 000 €.
3. Impact annuel net après charges fixes supplémentaires : 60 000 − 48 000 = 12 000 €.

Le projet présente donc un impact annuel prévisionnel positif selon ces hypothèses. Cette conclusion reste limitée, car le calcul exclut le coût exceptionnel de lancement et les effets indirects sur les ventes de produits.

Impact prévisionnel de l’extension complété

Indicateur	Formule ou calcul	Résultat
Taux de marge sur coûts variables 2025		
Résultat d’exploitation rapporté au chiffre d’affaires 2025		
Part de marché estimée en 2025		
Seuil de rentabilité en chiffre d’affaires 2025		
Marge de sécurité en valeur et en pourcentage		
Impact annuel prévisionnel de l’extension 2026		+12 000 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Impact annuel net prévisionnel : +12 000 €, avant coût exceptionnel de lancement et effets indirects sur les ventes.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve du bloc C6, Management du sport, se déroule en session 2026 sous le code 26-LIC-STAP-EP1, sur 3 heures, avec un coefficient indicatif de 3,0. À partir du projet d'activités sportives de Decathlon dans la métropole lilloise, elle évalue l'analyse juridique d'une relation de travail, le diagnostic stratégique, les préconisations managériales et l'exploitation de données économiques et financières.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le lien de subordination s'apprécie selon les faits : pouvoir de donner des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements.
- Taux de marge sur coûts variables = marge sur coûts variables / chiffre d'affaires × 100.
- Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires = charges fixes / taux de marge sur coûts variables exprimé en valeur décimale.
- Impact prévisionnel d'une extension = contribution marginale du chiffre d'affaires supplémentaire - charges fixes supplémentaires.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer la présomption liée à l'immatriculation des indices concrets de subordination et appliquer le syllogisme juridique.
- Dans le SWOT, classer les forces et faiblesses en interne, les opportunités et menaces en externe, avec des justifications du dossier.
- Traiter les six dimensions du PESTEL et préciser pour chacune un effet possible sur le projet.
- Présenter les formules, les unités et les arrondis, puis signaler les hypothèses et limites de l'analyse financière.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment déterminer le seuil de rentabilité à partir des données du sujet ?

Divisez d'abord la marge sur coûts variables par le chiffre d'affaires pour obtenir le taux en valeur décimale. Divisez ensuite les charges fixes par ce taux : le résultat correspond au seuil de rentabilité en chiffre d'affaires.

Q : L'immatriculation de l'intervenant suffit-elle à établir son statut indépendant ?

Non. Elle crée une présomption de non-salariat, mais les conditions réelles d'exercice restent déterminantes. Il faut examiner les directives, le contrôle et les sanctions, ainsi que les éléments qui témoignent d'une autonomie effective.

Q : Comment organiser le temps consacré aux différentes parties ?

Les trois parties valent respectivement 7, 7 et 6 points sur une durée de trois heures. Répartissez le temps selon leur poids, repérez les données utiles dans les documents et gardez quelques minutes pour vérifier les calculs et les réponses.

Q : Quels éléments rendent les préconisations opérationnelles et évaluables ?

Chaque préconisation doit désigner une action concrète et hiérarchisée, un acteur responsable et un indicateur de suivi pertinent. Appuyez-la sur les données du dossier et distinguez clairement les faits établis des hypothèses ou risques à vérifier.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencestaps.fr/assets/annales/licence-staps/C6 - Analyser la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques et-ou sportives dans une perspective managériale ou de développement (Option Management du Sport)/2026/Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - C6 - Analyser la situation d'une collectivité ou d'une organisation centrée sur les activités physiques et-ou - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.